

CONCOURS

**Gala
des
chambres**

2024

PRIX

JEAN-PAUL LÉTOURNEAU

LEADERSHIP

FCCQ

Assurance collective des
chambres de commerce



« Prix Jean-Paul Létourneau » LEADERSHIP

Le prix Jean-Paul Létourneau est attribué à un.e employé.e permanent.e et responsable principal.e d'une chambre de commerce qui s'est particulièrement distingué.e par son implication dans l'ensemble du réseau des chambres de commerce.

MISE EN CANDIDATURE

Tout.e dirigeant.e permanent.e d'une chambre de commerce membre du réseau de la FCCQ peut être nommé.e. La mise en candidature doit être soumise par un(e) membre du conseil d'administration, par un.e collègue au sein de la permanence de la chambre ou par la direction générale d'une autre chambre de commerce du réseau.

Tous les dossiers de candidature doivent être complétés et acheminés à Alexandra Fortier par courriel à alexandra.fortier@fccq.ca ou par [WeTransfer](#) au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 23h59.

Un accusé de réception vous sera envoyé.

Veillez s'il vous plait joindre au dossier :

- une photo portrait du cadre au format JPEG ;
- le logo de la chambre fond transparent au format PNG.

Un.e candidat.e ayant été lauréat.e de ce prix ne peut soumettre de nouveau sa candidature dans cette même catégorie pour les deux Gala des chambres de commerce subséquents. Sa candidature peut toutefois être soumise dans une autre catégorie.

LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Le jury retiendra la candidature qui se sera distinguée au Québec au cours d'une période de douze mois, se terminant entre le 1er février 2023 et le 31 janvier 2024.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
Les habiletés de gestion de l'individu.	/20
Les qualités de leadership du.de la gestionnaire au sein de sa communauté d'affaires.	/20
La contribution du.de la gestionnaire de chambre de commerce à l'avancement de son industrie/du réseau des chambres.	/20
Le partage de connaissances et de meilleures pratiques avec ses collègues.	/20
Sa collaboration avec les autres acteurs de développement économique sur son territoire.	/20

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Doit être le.la permanent.e responsable principal.e de sa chambre de commerce ;
2. Doit travailler pour sa chambre de commerce depuis au moins deux (2) années consécutives.

CONCOURS
**Gala
des
chambres**

2024

MISE EN CANDIDATURE

Il nous fait plaisir de soumettre la candidature de :

Nom :	
Titre :	
Nom de la chambre :	
Années de service :	

DÉCLARATION DU DÉPÔT DE MISE EN CANDIDATURE

La chambre de commerce de _____ soumet la candidature de son employé.e permanent.e pour la catégorie « Prix Leadership » 2024.

Nom de la personne responsable du dépôt de candidature :	
Titre :	
Téléphone :	
Courriel :	

En déposant votre cahier de candidature, il est accepté que le nom et le logo de la chambre soient utilisés à des fins promotionnelles, si vous êtes retenu comme finaliste de cette catégorie.

Note : Si votre candidature est retenue, sachez qu'une version abrégée de ce dossier pourra être utilisé comme texte de présentation lors de la soirée du Gala des chambres de commerce.

CONCOURS

Gala
des
chambres

2024

3. De quelle façon est-ce que le.la candidat.e amène-t-il.elle son entourage à se dépasser ? (100 mots maximum)

4. Comment le.la candidat.e contribue-t-il.elle à faciliter la mobilisation du milieu avec les différents organismes ou partenaires envers les enjeux locaux ? (150 mots maximum) :



5. Le.la candidat.e représente-t-il.elle la chambre auprès d'autres organismes de la communauté ?

Oui

Non

Développer en 150 mots maximum:

6. Le.la candidat.e partage-t-il.elle ses meilleures pratiques/succès avec d'autres chambres de commerce ?

Oui

Non

Développer en 150 mots maximum:

7. Le.la candidat.e contribue-t-il.elle aux rencontres régionales des chambres de commerce ?

Oui

Non

Développer en 150 mots maximum:

8. Quelle est la contribution du.de la candidat.e dans l'avancement du rôle des chambres de commerce ? (150 mots maximum) :